



Communiqué de presse
Paris, le 30 mars 2023

Le groupe EDF et DOCAPOSTE lancent Monha, un carnet d'information du logement numérique



Le groupe EDF¹ et Docaposte s'associent au sein d'une société commune pour commercialiser Monha, un carnet d'information du logement (CIL) numérique. Commercialisé auprès des professionnels de l'immobilier, ce carnet 100% numérique destiné aux propriétaires permet de regrouper et conserver de manière sécurisée l'ensemble des informations concernant leurs logements.

Monha répond à la nouvelle obligation créée par la loi dite « Climat et Résilience »². Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023, le carnet d'information du logement (CIL) est obligatoire pour tous les logements neufs ainsi que les logements existants qui font l'objet de travaux de rénovation ayant une incidence significative sur leur performance énergétique ou d'une transaction impliquant un changement de propriétaire.

Cette solution 100% numérique simplifie et digitalise la relation entre le propriétaire et le professionnel de l'immobilier (promoteur, constructeur, bureau d'études thermiques, bailleur, notaire, agent immobilier, artisan, etc.). En pratique, le professionnel de l'immobilier utilise Monha pour créer un CIL pour le compte du propriétaire. Il l'alimente avec les documents techniques relatifs à l'habitation prévus par la loi Climat et Résilience, lors de la construction ou à l'occasion de la réalisation de travaux. Enfin, il le met à disposition du propriétaire au moment de la réalisation des prestations. En cas de vente du bien, Monha permet de partager ces documents entre les différents interlocuteurs (acquéreur, vendeur et professionnels ayant accès au CIL).

Par ailleurs, Monha permet au propriétaire du logement de déposer et de retrouver à tout moment des documents techniques relatifs à son logement et de les archiver de manière sécurisée : plans de surface et de coupes du logement, schémas et descriptifs des réseaux d'eau et d'électricité, travaux réalisés, diagnostic de performance énergétique, etc. Ces documents peuvent être intégrés dans le carnet au fur et à mesure par les propriétaires ou par les professionnels, après accord préalable desdits propriétaires.

¹ A travers sa filiale EDEV (EDF Développement Environnement).

² Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets publiée au JORF du 24 août 2021, article 167.

Pour le stockage des documents du CIL, l'architecture technique de Monha utilise le coffre-fort sécurisé Digiposte, opéré par Docaposte et hébergé en France. Les particuliers disposant déjà d'un coffre-fort numérique Digiposte personnel, ou souhaitant en ouvrir un, peuvent échanger les données relatives à leur logement entre leur coffre-fort et le carnet d'information Monha.

Frédéric Marcos, responsable stratégique du projet pour EDF, déclare : « *Le groupe EDF et Docaposte s'associent pour apporter aux professionnels de l'immobilier et à leurs clients un service sécurisé qui, au-delà du respect de la réglementation, permettra le suivi et l'amélioration des performances énergétiques du logement.* ».

Frédéric Dufaux, Directeur général adjoint de Docaposte, souligne « *la grande satisfaction pour Docaposte de s'associer à EDF, avec lequel nous partageons la même ambition de proposer un nouveau service numérique de confiance aux Français, assurant la plus haute sécurité et la maîtrise de leurs données, tout en répondant aux enjeux énergétiques.* »

Lien d'accès à Monha : www.decouvrir.monha.fr

A propos de Docaposte

Référent de la confiance numérique en France et filiale du groupe La Poste, Docaposte accompagne toutes les entreprises et institutions publiques dans leur transformation et leur permet de l'accélérer, en confiance.

Expert dans le traitement de données sensibles et Tiers de confiance, Docaposte bénéficie d'un positionnement unique sur le marché qui lui permet de répondre de bout en bout à l'intégralité d'un besoin client, dans le respect des réglementations et avec l'assurance d'une donnée hautement sécurisée. Leader des solutions numériques de confiance (vote électronique, lettre recommandée électronique, signature électronique, archivage numérique) et premier opérateur de données de santé en France avec plus de 45 millions de dossiers médicaux, Docaposte apporte son expertise dans la conception et la gestion de plateformes numériques sur mesure. Ses savoir-faire industriels et de délégation de gestion lui permettent de répondre à tous les besoins de ses clients. Docaposte compte plus de 40 000 entreprises et administrations clientes, 7500 collaborateurs répartis sur près de 86 sites en France et à l'international. Docaposte a réalisé 826 M€ de chiffre d'affaires en 2022. Plus d'information sur www.docaposte.com

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 40,3 millions de clients (1), dont 30,3 millions en France (2). Il a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires consolidé de 143,5 milliards d'euros.

(1) Les clients sont décomptés depuis 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

(2) Y compris ÉS (Électricité de Strasbourg) et SEI

Contacts presse :

DOCAPOSTE : Patrice Lemonnier
01 55 44 25 35 / patrice.lemonnier@laposte.fr

EDF : Service de presse
01 40 42 46 37/ service-de-presse@edf.fr